

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 2

Artikel: Le travail de la Croix-Rouge au Congo
Autor: M.-M.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE TRAVAIL DE LA CROIX-ROUGE AU CONGO

Entretien avec un membre de la mission suisse

Nous avons pu rencontrer un membre, non médecin, de l'unité suisse au Congo, de retour au pays après avoir passé trois mois avec notre mission. Il nous a fait part de nombre de réflexions intéressantes quant au rôle et aux possibilités qui s'ouvrent à la Croix-Rouge, si cette dernière veut poursuivre et étendre son aide dans ce malheureux pays voué à l'anarchie, aux luttes intestines de tribus rivales et aux tragédies qui en résultent.

L'ex-Congo belge a une superficie de quelque 2 383 000 km², notre pays n'en compte guère plus de 41 000. C'est un premier fait qu'il ne faut pas oublier lorsque l'on veut songer à cet immense territoire grand comme 58 fois la

la Croix-Rouge et de travailler sous ses auspices. Il nous a dit tout l'intérêt et la joie qu'il a eus à accomplir la tâche qui lui était dévolue, une tâche à laquelle on peut se donner sans arrière-pensée de gain ni de bénéfice commerciaux ni personnels, et simplement parce que la tâche est devant soi et qu'il faut tout faire pour la mener à bien.

Son travail d'administrateur de l'Unité suisse ne se bornait pas à l'hôpital de Kintambo, à Léopoldville, elle s'étendait accessoirement à celui de Katanga, également, où notre Unité a été appelée à détacher quelques-uns de ses membres pour y soigner des malades et y instruire du personnel indigène, ainsi qu'au Dépôt central médi-



Dans bien des régions, des maisons incendiées disent l'appréte de la guerre des tribus (Photos C. Habegger)

Suisse ou comme quatre fois la France, habité par une diversité considérable de races et de tribus, et d'une extrême variété géographique. C'est ce que souligna M. Habegger, en réponse à nos premières questions.

Sous-directeur d'une importante maison genevoise, capitaine quartier-maître à l'armée, M. Curt Habegger a été sollicité de fonctionner comme administrateur de notre équipe pendant trois mois. Grâce à la compréhension de sa maison, il a pu accepter. Il s'est rendu à Léopoldville au début de l'automne dernier pour rentrer en Suisse à la veille de Noël.

Un homme d'affaires prend contact avec l'œuvre de la Croix-Rouge

C'était la première fois que M. Habegger avait l'occasion de se mettre à la disposition de

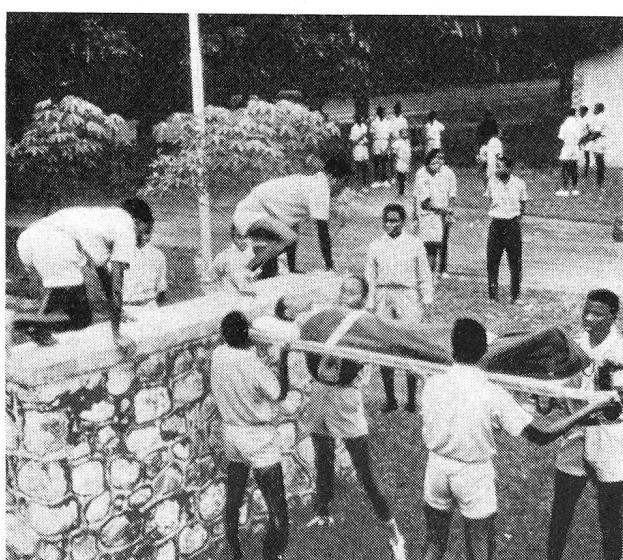
cal et pharmaceutique de Léopoldville où deux de nos pharmaciens travaillent aussi. Cela lui permit d'une part d'entrer en rapports avec un grand nombre d'éléments de la population — des plus notables aux plus humbles. Il put également, en convoyant notamment des envois de médicaments jusqu'au Kasai, se rendre compte de la gravité de la situation et de l'aide efficace supplémentaire qui pourrait encore être apportée si l'on y disposait d'un personnel moins limité en nombre.

Une situation dramatique

Il est difficile de s'étendre sur la situation politique actuelle au Congo et sur la lutte féroce qui oppose notamment depuis plusieurs mois deux ensembles de tribus ayant leurs territoires d'origine, toutes deux, dans l'immense ancienne

province du Kasaï: les Luluas, dont on peut estimer la population globale à environ un million et demi d'indigènes, et le peuple des Balubas, infiniment moins nombreux, très industriels et actifs, dont on peut évaluer le nombre de ressortissants à 400 000 environ. La province du Kasaï, où seule la présence belge parvint à maintenir la paix tribale, s'est séparée actuellement en deux: d'un côté l'ancienne province, qui est celle des Luluas, avec Luluabourg pour chef-lieu; de l'autre le Kasaï-Sud, avec Bakwanga pour capitale, qui constitue le centre d'origine des Balubas. C'est vers le Kasaï-Sud que se sont dirigés tout naturellement les réfugiés Balubas. L'arrivée massive de réfugiés dans des régions où les combats et les incendies avaient déjà détruit une partie des récoltes devait rendre la situation plus tragique.

M. Habegger eut l'occasion de se rendre compte personnellement de l'étendue du désastre — il se trouva dans cette région quelque quinze jours après un combat qui avait coûté la vie à plus de quatorze cents indigènes sans distinction d'âge ni de sexe, il vit la misère des villages brûlés avec les récoltes qui venaient précisément d'être rentrées, il entendit bien d'autres récits d'horreur. Celui entre autres que lui fit un Père d'une mission belge resté fidèlement à son poste et chez qui une quarantaine d'indigènes avaient été chercher protection. Sachant que la Mission n'offrait pas de refuge sûr, le Père tenta secrètement d'emmener ses protégés dans le camion de la Mission pour les accompagner sur un territoire ami. Surpris et arrêté par de leurs ennemis, il vit massacer sous ses yeux ceux qu'il avait tenté de sauver — trois petits enfants qu'il avait pris dans ses bras en suppliant qu'on épargnât au moins ces innocents furent impitoyablement mis à mort.



La jeunesse de la Croix-Rouge congolaise s'entraîne au transport des blessés

Avec la jeunesse de la Croix-Rouge congolaise

Mais les souvenirs de M. Habegger ne sont heureusement pas tous aussi sanglants et sombres. Et il faut le laisser nous dire comment il eut l'occasion d'entrer en contact avec l'organisation de la Croix-Rouge de la Jeunesse congolaise, œuvre d'un étonnant animateur belge, M. Léon Stouffs, qui poursuit d'ailleurs sa mission:

« C'était le 11 novembre. Dans le quartier indigène, la bataille faisait rage. Nous vîmes arriver dans les hôpitaux, ce jour-là, soixante blessés indigènes, tous amenés par des « juniors » de la Croix-Rouge congolaise qui avaient eu le courage de pénétrer dans le quartier où grondait l'émeute pour aller y chercher les victimes et les conduire aux hôpitaux. C'était un vendredi. »

Comment naquit une idée

...Le lendemain, le samedi, je me rendis au siège de la Croix-Rouge congolaise. Il y avait réunion précisément du comité de la Croix-Rouge de la Jeunesse — une quarantaine de jeunes chefs de section. Il s'agissait de voir comment organiser, cette année encore, en dépit de la pénurie dont souffraient les magasins demeurés ouverts à Léopoldville, une fête de Saint-Nicolas et de Noël pour les enfants malades des hôpitaux et de la léproserie.

» J'écoutais discuter ces jeunes — le plus âgé n'avait pas 18 ans — si désireux de pouvoir apporter pour Noël, comme chaque an, un peu de joie à leurs petits compatriotes des hôpitaux ou de la léproserie. J'entendais leur tristesse de devoir penser que, cet an-ci, il leur serait presque impossible de trouver de quoi faire plaisir à ces enfants. Je suis rentré chez moi.

» La même nuit, j'ai tapé douze lettres destinées à des fabriques de douceurs ou de chocolat de Suisse.

» Pour leur exposer la situation. Pour leur dire que j'avais pu me rendre compte à l'occasion de diverses missions dans les villes et les villages du Congo de la profonde misère de la population congolaise. Pour leur dire qu'en dépit de cette misère, il était profondément réjouissant de voir une institution bénévole, la « Jeunesse de la Croix-Rouge du Congo », mettre tout en œuvre pour secourir et adoucir les misères du peuple congolais, cette jeunesse qui était la seule institution congolaise prête en permanence à servir et ceci même pendant les journées les plus graves de la grande épreuve. »

Pour leur rapporter les difficultés au milieu desquelles se débattait cette jeunesse pour accomplir la tâche qu'elle s'était fixée et leur dire que, dans la plupart des cas, seuls ces jeunes Congolais — des garçons de 10 à 15 ans — osent s'infiltrer au péril de leur vie dans les quartiers indigènes lors des batailles entre différentes

tribus, pour secourir et évacuer les hommes, femmes, enfants blessés et les amener à l'hôpital.

Pour leur expliquer que ces jeunes se trouvaient cette fois devant un problème insoluble, celui d'apporter quelque chose à l'occasion de la Saint-Nicolas et de Noël à leurs petits camarades malades — depuis le 1^{er} juillet, le Congo n'a plus importé un gramme de marchandises...

— Et pour leur demander de les aider à cette occasion du moins.

Et comment elle se réalisa

— Pour leur demander de réservier pour les enfants congolais les bonbons et les biscuits qui

ma maison, la S. A. Perrot-Duval & Cie, qui aida pour les transports en Suisse, grâce à l'appui de l'ONU, les biscuits et les bonbons ou le chocolat arrivèrent à bon port. Je n'étais plus au Congo moi-même, mais le nouveau chef de la mission, le Dr Schirer, m'avait promis d'assurer la succession et de prendre la chose en mains. Et c'est ainsi que tout s'est bien terminé, grâce à la générosité des maisons donatrices et à tant de concours dévoués.

— Et pour Noël? Et pour la Saint-Nicolas?

— Eh! bien, les enfants des hôpitaux et de la léproserie ont eu Noël quand même. Avec la permission du chef de notre mission, j'ai pu mettre à disposition de la Croix-Rouge de la



Biscuits de soldats et chocolat suisse, un goûter de Noël qui fait beaucoup d'heureux

seraient peut-être invendables en Suisse et de nous les faire parvenir. Ils feraient ainsi beaucoup d'enfants heureux. Non seulement ceux qui souffrent dans les hôpitaux et les léproseries, mais les jeunes chefs de sections croix-rouge et les enfants qui travaillent sous leurs ordres: Tous ensemble accomplissent ici une tâche vraiment au-dessus de leurs moyens, donnez-leur la possibilité d'apporter un peu de joie à ceux qui souffrent.

— Ce fut l'origine de cette distribution de près d'une tonne de chocolat et de douceurs faite à 5000 enfants de Léopoldville et des environs au début de janvier?

— Onze réponses affirmatives parvinrent en réponse à mes lettres. L'élan était donné. Malheureusement le transport se révéla plus compliqué, des retards intervinrent. Grâce à mon ami Robert Dorner, à qui j'avais écrit, grâce à

jeunesse une réserve de ces « biscuits militaires » que méprisent si fort nos propres concitoyens. J'ai pu y joindre une cinquantaine de kilos de poudre de chocolat au lait. Ils ont été appréciés comme des friandises, je vous le promets, par tous ces pauvres enfants quand on leur a servi chocolat chaud et biscuits. Et grâce aux costumes prêtés par des Pères, les « jeunes » de la Croix-Rouge ont pu leur organiser une belle « Saint-Nicolas ». Car Saint-Nicolas — « le Saint » comme on l'appelle — est très populaire, et il doit être représenté par un Blanc, un Saint-Nicolas noir perdrait toute sa poésie aux yeux des petits Noirs.

Pour aider la jeunesse congolaise

Et M. Habegger m'a dit toute l'admiration qu'avait soulevée en lui cette jeunesse congo-



Et Saint-Nicolas ne manque pas à la fête

laise de la Croix-Rouge. Il eut souvent l'occasion de lui prêter son concours, d'organiser des causeries pour elle et de leur parler, à leur demande, de notre propre pays et de ses institutions. Un point entre autres semblait les intéresser, les plus grands surtout, celui de l'organisation de la Suisse.

Il faut s'occuper de cette jeunesse, elle le mérite, et sa reconnaissance est émouvante. Son initiative, son dévouement, son sens de l'organisation sont étonnantes. Le manque de cadres n'a jamais arrêté son travail. Tous ses cadres d'ailleurs sont congolais eux aussi. Les chefs ont entre 15 et 20 ans, leurs « jeunes » huit, dix, douze ans, moins même — on en voit qui participent dès l'âge de cinq ans au mouvement. Ils sont garçons et filles, chose étonnante si l'on songe que la femme, au Congo, est restée très en retard dans tous les domaines et qu'elles ignorent par exemple pour la plupart le français. C'est à cette jeunesse croix-rouge que l'on devra la première génération de jeunes filles participant à une œuvre sociale commune.

Le mouvement qui groupe ces jeunes Congolais sous un uniforme et dans une organisation très proches de ceux du scoutisme doit être soutenu et encouragé par notre jeunesse. Il y a là pour elle, et pour les jeunes filles comme pour les garçons, une très belle et très utile tâche. Cette aide est d'autant plus désirable que ces jeunes Congolais souffrent de leur solitude, qu'ils souffrent de leur isolement et qu'ils ont besoin de se sentir épaulés. Moralement d'abord, matériellement aussi, car ils n'ont rien et tout leur manque, ne serait-ce que des carnets, des jeux, du matériel de démonstration, des pansements...

La Croix-Rouge, œuvre communautaire

C'est sur un dernier point soulevé par M. Habegger que s'acheva notre entretien. Un point d'un trop grand intérêt pour ne pas en parler ici encore. Il est besoin, au Congo, de personnes pouvant apporter leur concours dans le cadre de l'aide croix-rouge. Et l'on sait les difficultés que présente, hélas, le renouvellement déjà du seul personnel médical. La difficulté n'est pas moins grande lorsqu'il s'agit de trouver le personnel non médical qui doit obligatoirement accompagner notre mission. Ce personnel-là, pourtant, il faudrait pouvoir l'augmenter si l'on voulait venir en aide pratiquement à la jeunesse congolaise et poursuivre et étendre le travail commencé.

N'aurait-il pas moyen d'y parvenir en faisant appel à la collaboration des grandes entreprises de chez nous? En leur demandant d'accepter de détacher pour trois mois tour à tour l'un ou l'autre de leurs collaborateurs qualifiés qui pourrait, au Congo, rendre un si grand service? C'est une suggestion, bien sûr, que faisait M. Habegger. J'ai pensé que son propre exemple montrait que la chose était réalisable. La maison à laquelle il appartient n'avait-elle pas accepté généreusement de mettre pour trois mois ce collaborateur à la disposition de la Croix-Rouge? Et l'état-major de cette maison, pendant son absence, ne s'était-il pas réparti son travail pour que nul n'ait à souffrir de cette absence? Bien d'autres exemples sans doute nous y confirmeraient. Souhaitons qu'ils en inspirent d'autres et beaucoup d'autres. C'est ainsi aussi que la Croix-Rouge deviendra ce qu'elle doit être toujours plus, l'œuvre commune à tous les membres d'une même communauté.

M.-M. T.



Des jeunes filles elles aussi travaillent dans les groupes de la Croix-Rouge congolaise de la jeunesse